



Macon, lundi 12 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/01956

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Inspection ou travaux subaquatiques (inspection
des piles du pont SNCF à Mâcon au PK78+200)****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **04/05/2021 à 08:00** au **06/05/2021 à 18:00** - avec pour **périodicité : Journalier**

- o Saône

- o au pk 78.200 (pont SNCF à Mâcon) - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **04/05/2021 à 08:00** au **06/05/2021 à 18:00** - avec pour **périodicité : Journalier**

- o Saône

- o au pk 78.200 (pont SNCF à Mâcon) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Une inspection des piles du pont SNCF à Mâcon au PK78+200 va être entreprise par une équipe de plongeurs. Elle se déroulera entre le 04 et le 06/05/2021, entre 08h et 18h.

Cette intervention se fera avec :

- un Zodiac accompagnant les plongeurs, avec pavillon alpha et liaison VHF (canal 10) pour communiquer avec les navigants ;

- une vigie sur le zodiac pour surveiller la navigation en approche et passer les consignes aux plongeurs.

La navigation étant prioritaire, les plongeurs devront arrêter leur inspection, remonter à la surface et s'écarter du chenal au passage d'un bateau.

Pendant l'intervention, les bateaux devront modérer leur allure, éviter les remous, s'annoncer à la VHF auprès de la vigie présente sur le zodiac et prendre toutes dispositions pour garantir la sécurité des plongeurs (interventions dans le chenal navigable).

les navigants respecteront les consignes précédentes durant toute la période concernée.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

07/05/2021

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK